

la lettre % d'attac

AGIR POUR LA JUSTICE SOCIALE
ET ÉCOLOGIQUE

COMITÉ 19^e-20^e

ÇA NE RUISSELLE TOUJOURS PAS !

Souvenons-nous... Le début du quinquennat Macron avait été placé sous le signe de la théorie dite du ruisellement. La richesse économique, libérée des carcans administratifs et surtout fiscaux, devait générer elle-même de l'activité, donc des emplois, profitables à tous. Selon cette logique, la suppression de l'impôt sur la fortune (ISF) et son remplacement par l'impôt sur la fortune immobilière (IFI) devait permettre aux grandes fortunes de financer des investissements productifs. Concrètement, la loi excluait de l'impôt le patrimoine mobilier, comme les actions et obligations, et instaurait une « flat tax » (ou Prélèvement forfaitaire unique, PFU) à 30% sur les revenus financiers, à savoir les dividendes et intérêts.

L'agence France Stratégies (proche du pouvoir) observe un « *surcroît de versement des dividendes [...] contrôlés par des personnes physiques susceptibles de pouvoir adapter le montant de dividendes versé en fonction de leur fiscalité* ». Reste à savoir à quoi ont été utilisés ces surplus de dividende ! Sur ce sujet, l'on note « *une corrélation positive entre variation du patrimoine immobilier en 2019 et dividendes reçus en 2018* ». Autrement dit, la réforme a incité les bénéficiaires à se verser davantage de dividendes et à les investir... dans l'immobilier. Pour l'investissement productif, on repassera...

Quant au retour des exilés fiscaux, en 2019, il a concerné 60 personnes sur 130 000 assujetties à l'IFI. Et ces 60 personnes n'ont contribué qu'à 0,2% de l'IFI perçu au niveau national. De quoi relativiser le bénéfice de tels retours !

Car, dans le même temps, la restriction de l'ancien ISF sur la fortune immobilière a engendré un manque à gagner pour les recettes publiques de plusieurs milliards d'euros : 1,6 milliard en 2020 contre 4,1 en 2017. Toute société a besoin de solidarité, surtout en cette période de difficultés économiques pour une grande partie de la population, et ses moyens en sont l'impôt !

CINÉ-DÉBAT « LE SYSTÈME B »

L'INFORMATION SELON VINCENT BOLLORÉ

Documentaire produit par Reporters sans frontières (15 mn).

Projection suivie d'un débat sur les propriétaires des médias en France

**jeudi 25 novembre à
19h30**

**Centre d'animation Ken Saro Wiwa
63 rue Buzenval, 75020 Paris**

Métros: Buzenval, Avron

Ce court documentaire, diffusé le 14 octobre sur les réseaux sociaux, est une série exclusive de témoignages de journalistes sur les méthodes utilisées par Bolloré dans le passage médiatique. En 15 minutes, 11 témoins décrivent la mécanique d'emprise et d'intimidation mise en place par l'homme d'affaires lorsqu'il prend le contrôle d'un média ou que des journalistes enquêtent sur ses activités industrielles. Et pourtant, il ne cesse d'étendre son empire médiatique, avec la brutalité qui le caractérise. Ces pratiques représentent un véritable danger pour la liberté de la presse, mais aussi pour la démocratie.

Les protagonistes s'expriment à visage découvert, malgré les risques de harcèlement judiciaire que le système Bolloré pratique volontiers pour réduire les journalistes au silence.



ENTRÉE
LIBRE

Passé
sanitaire
obligatoire

À VOS AGENDAS !

« **Stop aux violences sexistes et sexuelles** », samedi 20 novembre, 14 h, place de la République, marche à l'appel de #NousToutes!

Plus d'information sur <https://www.noustoutes.org/marche-du-20-novembre-2021/>

Ventes d'armes, une honte française, rencontre-discussion avec Aymeric Elluin et Sébastien Fontenelle, mardi 23 novembre, 19 h, au « **Lieu Dit** », 6 rue Sorbier, Paris 20^e.

Retraité.e.s: manifestation unitaire, jeudi 2 décembre. Pas encore de rendez-vous.

« **J'aurais dû m'appeler Aïcha, ou l'identité française en question** », conférence gesticulée de Nadège de Vaulx, vendredi 3 décembre, à 20 h, 5 rue de la révolution, Montreuil. Entrée libre.

« **Les damnés de la Commune** », thème du travail graphique de Raphaël Meyssan.

À voir jusqu'au 4 décembre à Archipelia, 17 rue des Envierges, Paris 20^e.

<https://faisonsvivrelacomune.org/>

ATTAC, QU'EST-CE QUE C'EST ?

L'Association pour la taxation des transactions financières et pour l'action citoyenne (Attac) est un mouvement d'éducation populaire tourné vers l'action. Attac lutte contre l'hégémonie de la finance et la marchandisation du monde, pour des alternatives sociales, écologiques et démocratiques.

NOUS CONTACTER

Site Attac France : www.france.attac.org

Comité local Paris 19^e-20^e :

attacparis20@attac.org

ou 18 rue Ramus - 75020 Paris

Informations, réflexions, campagnes :

<https://www.attac-paris19-20.org/>

IL FAUT EN FINIR AVEC L'ÉVASION FISCALE

LuxLeaks, SwissLeaks, Panama Papers, Malta Files, Paradise Papers, CumEx, OpenLux... et maintenant les Pandora Papers. Les scandales d'évasion et de fraude fiscales ne cessent de se succéder, révélant à chaque fois le caractère systémique de la délinquance financière et fiscale.

Quelles portent sur les stratégies d'évitement de l'impôt de riches particuliers ou de celles de grandes entreprises, ces affaires ont les mêmes ressorts : l'insuffisance patente des moyens de combattre la délinquance en col blanc et la complicité active et/ou passive de nombreux États.

L'affaire Pandora Papers ne fait malheureusement que confirmer ce constat déjà solidement établi. L'enquête du consortium de journalistes porte sur une période récente, elle met clairement en cause des territoires, y compris des États des États-Unis, comme le Dakota du Sud, qui ont profité de l'affaiblissement de certains « paradis fiscaux » pour en devenir un eux-mêmes !

On retrouve dans ce scandale des stratégies connues de longue date, tels les trusts (des sociétés écrans qui gèrent un patrimoine pour le compte d'un bénéficiaire effectif qui n'est pas identifié) ou encore des opérations immobilières douteuses, des banques, établissements financiers, cabinets d'avocats et sociétés de conseil qui organisent ces fuites et, une fois de plus, des personnalités influentes qui profitent de cette industrie de la délinquance financière. Les mêmes recettes pour les mêmes résultats, voilà qui a de quoi interroger les déclarations politiques qui vantaient l'efficacité des mesures prises depuis une dizaine d'années.

Rappelons les enjeux. La fraude aux prélèvements obligatoires – ce qui manque tous les ans aux recettes des États et collectivités pour financer les services publics, réduire les inégalités et amorcer la transition écologique – serait comprise entre 860 et 1 000 milliards d'euros en ce qui concerne l'Union européenne et à plus de 100 milliards d'euros pour la France.

Malgré les travaux de dévoilement de ce phénomène et les déclarations de responsables politiques toutes plus volontaristes les unes que les autres, le constat que l'on peut dresser aujourd'hui est sidérant : l'évasion fiscale fait toujours système. La responsabilité des personnes et entités qui la pratiquent, l'encouragent ou la couvrent est accablante.

Des mesures urgentes s'imposent

Certes, des mesures ont été prises mais elles sont insuffisantes, et chaque mesure potentiellement efficace est combattue par les représentants d'intérêts particuliers : la préoccupante extension du secret des affaires est là pour le rappeler. Les solutions à mettre en œuvre sont pourtant connues :

- réforme du système fiscal visant à le rendre tout à la fois plus juste et plus difficilement contournable,
- création d'un cadastre financier mondial ou à tout le moins européen,
- transparence fiscale véritable (notam-

ment avec le reporting public pays par pays),

- sanction efficace contre les fraudeurs et leurs complices,
- protection des lanceurs d'alerte,
- renforcement des moyens législatifs, techniques et humains des services spécialisés (notamment ceux des administrations fiscales et douanières ou encore de la justice) et de la coopération internationale.

Face aux enjeux sociaux, écologiques et économiques de la période, le discours et les actes doivent être mis en cohérence : on ne transige plus avec l'évasion et la fraude fiscales. Il faut en finir avec la stratégie des « petits pas », qui laisse toujours plusieurs temps d'avance à l'évitement de l'impôt, et prendre en urgence les mesures de nature à éradiquer ce fléau.

C'est pourquoi Attac lance une grande campagne de désobéissance civile, qui appelle à « prélever à la source » des multinationales pratiquant l'évasion fiscale, et en appelant même à multiplier ces actions au cours des prochaines semaines. ■

Prélèvement à la source

Alors que le gouvernement ne fait rien ou si peu pour empêcher les ultra-riches et les multinationales d'échapper à l'impôt par l'évasion fiscale, Attac a entrepris de « prélever à la source » des multinationales comme Amazon, McDonald's, BNP-Paribas ou Total, dont les pratiques d'évasion fiscale sont notoires. Les objets prélevés sont remplacés par un avis de prélèvement explicitant les raisons de notre action, puis le "butin" est déposé dans des centres de finances publiques, en lien avec les organisations syndicales de l'administration fiscale. Alors que débute une séquence électorale dont les thématiques de campagne semblent dictées par l'extrême-droite, nous voulons par cette action remettre les questions de justice fiscale au centre du débat public.

BULLETIN D'ADHÉSION

Nom..... Prénom.....

Adresse.....

Code postal..... Ville.....

Email.....

J'adhère à Attac et je verse pour l'année civile.....€

Ressources mensuelles et cotisation avec Lignes d'Attac

de 0 à 450 €..... 13 € - de 1600 à 2300 €..... 65 €

de 450 à 900 €..... 21 € - de 2300 à 3000 €..... 84 €

de 900 à 1200 €..... 35 € - de 3000 à 4000 €..... 120 €

de 1200 à 1600 €..... 48 € - au-delà de 4000 €..... 160 €

Bulletin à renvoyer accompagné d'un chèque bancaire ou postal à :

Attac Service adhésions - 21 ter, rue Voltaire - 75011 Paris